

Motion de MM. Roman Juon, Gérard Deshusses et Pierre Maudet: «Réalisation d'une passerelle Champel-Vessy sur l'Arve».

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal lors de la séance du 20 janvier 2003)

PROJET DE MOTION

Considérant que la réponse du Conseil administratif du 17 janvier 2001 à la motion M-7 intitulée «Cheminements piétonniers à Champel» traite de la traversée de l'Arve sans empressement, alors que les piétons et les joggeurs venant de Vessy n'ont pas d'autres solutions que la pénible montée de la route du Bout-du-Monde polluée au maximum,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'engager dans les plus brefs délais les études nécessaires à la réalisation de la traversée de l'Arve et de présenter une demande de crédit de construction.

Cette traversée permettra de relier l'arrêt du bus N° 3 au centre sportif de Vessy et de diminuer le trafic automobile dans la région de ce centre.